



**CINQUIEME SESSION DE LA COMMISSION MIXTE PERMANENTE
INSTITUÉE EN APPLICATION DE L'ACCORD DE COOPERATION
SIGNÉ LE 9 DECEMBRE 2002 ENTRE, D'UNE PART, LA COMMUNAUTÉ
FRANÇAISE DE BELGIQUE, LA RÉGION WALLONNE ET LA COMMISSION
COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE ET,
D'AUTRE PART, LA RÉPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

PROGRAMME DE TRAVAIL 2022-2026

Bruxelles, du 23 au 25 mai 2022.

**AXE DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES ECONOMIQUES DANS LE
SECTEUR DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**

PROGRAMME 3 : FORMATION

PROJET 3.1**Autonomisation des femmes des quartiers périphériques de la ville de Kinshasa****Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :**

Wallonie-Bruxelles International (WBI)
Commission communautaire française de la
Région de Bruxelles-Capitale (COCOF)

Opérateur Wallonie-Bruxelles :

Centre d'impulsion socio-professionnel et
culturel (CIPrOC)

Opérateur associé :**Coordonnateur RDC :**

Secrétariat Général à la Coopération
Internationale

Opérateur RDC :

Centre d'impulsion socio-professionnel et
culturel de Kinshasa (CIPrOC/Kin)

Opérateur associé :**Résumé**

Le projet vise à accroître l'activité économique et à améliorer l'éducation dans le domaine de l'agriculture.

Contexte

A Kinshasa, la pauvreté touche plus de 52,8% de la population. Dans ce contexte, les femmes congolaises luttent pour obtenir davantage d'autonomie qui se révèle de plus en plus indispensable à la survie des ménages.

Leur pouvoir économique reste faible à cause de nombreux obstacles : système étatique défaillant, discriminations de genre, accès aux financements, manque d'instruction, de compétences techniques, ...

Le projet vise à combattre ces fléaux en augmentant le revenu des femmes maraîchères en les accompagnant et en les formant à une agriculture plus diversifiée et durable.

Objectifs généraux

OG1 : Contribuer au développement de l'agriculture durable et l'émancipation financière de la population locale de la commune de Kimbanseke en favorisant l'entrepreneuriat des femmes et l'économie locale.

OG2 : Diminuer la pauvreté au sein de la population kinoise et en particulier celle de Kimbanseke.

OG3 : Améliorer la sécurité alimentaire au sein de la population kinoise et en particulier à Kimbanseke.

OG4 : Permettre un accès à une alimentation plus équilibrée et plus diversifiée.

OG5 : Améliorer la distribution des produits agricoles.

OG6 : Améliorer la gestion au sein des entreprises agricoles.

OG7 : Diminuer le taux de chômage au sein de la population kinoise et plus particulièrement à Kimbanseke par la création d'emploi.

OG8 : Améliorer l'hygiène alimentaire au sein de la société kinoise.

OG9 : Diminuer les maladies liées à l'hygiène alimentaire.

Objectifs spécifiques/opérationnels

OS1 : Augmentation de 10% chaque année des revenus des femmes participantes à la formation.

Résultats attendus au terme du programme de travail 2022-2026

R1 : Au terme de l'année 2026, augmentation de 50% des revenus des femmes de la première promotion du projet.

- Acquisition de meilleures compétences de gestion d'entreprise et techniques agricoles.
- Mise en place de collaborations avec des experts agricoles.
- Acquisition de matériaux plus modernes.
- Capacité de production est augmentée.

- Optimisation du rendement de la production.
- Mise en place d'un réseau de distribution.
- Mise en place d'une coopérative ou affiliation à une coopérative existante.
- Mise en réseaux des femmes maraîchères.

Moyens requis

A charge de WBI

2022

- Frais de mission (3 x 10 jours)
- Frais de prestation
- Frais d'équipement
- Frais locaux de fonctionnement

2023

- Frais de prestation
- Frais d'équipement
- Frais locaux de fonctionnement

2024

- Frais de mission (3 x 10 jours)
- Frais de prestation
- Frais d'équipement
- Frais locaux de fonctionnement
- Frais de fonctionnement de la coopérative

2025

- Frais de prestation
- Frais d'équipement
- Frais locaux de fonctionnement
- Frais de fonctionnement de la coopérative

2026

- Frais de mission (3 x 10 jours)
- Frais de prestation
- Frais d'équipement
- Frais locaux de fonctionnement
- Frais de fonctionnement de la coopérative

A charge de l'opérateur en Wallonie-Bruxelles

CIProc met à disposition ses locaux pour le renforcement des capacités des professeurs ainsi que son expertise en matière de coopération au développement.

A charge de l'opérateur congolais

CIProc Kinshasa met à disposition du petit matériel et son expertise en matière de formation des femmes maraîchères.

Reconduction

Nouveau projet

PROJET 3.2

Appui à la création d'une formation en boucherie et charcuterie à Bukavu

Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :

Wallonie-Bruxelles International (WBI)
Commission communautaire française de
la Région de Bruxelles-Capitale (COCOF)

Opérateur Wallonie-Bruxelles :

Institut Roger Lambion - CERIA

Opérateur associé :

Coordonnateur RDC :

Secrétariat Général à la Coopération
Internationale

Opérateurs RDC :

Institut National de Préparation
Professionnelle (INPP) Bukavu.
Solidarity ONG

Opérateur associé :

Résumé

Le projet vise à créer un centre de formation en boucherie et charcuterie dont les bénéficiaires sont les femmes de la Fondation Panzi dans le cadre d'un programme d'insertion socio-professionnelle mais également de nombreux petits éleveurs, des personnes en recherche d'emploi et les ménages en situation de précarité qui bénéficieront d'un accès privilégié, via le magasin d'application lié au centre de formation, à une viande locale de qualité moins chère que les produits importés.

Contexte

Le Sud-Kivu est une terre d'agriculture et d'élevage où l'insécurité alimentaire touche 67% des ménages.

Le secteur de l'élevage y est marqué par une multitude de petits éleveurs ruraux qui ne disposent pas d'un système organisé pour la transformation et la distribution de la viande. S'il existe un abattoir à Bukavu, ce dernier a fait l'objet de nombreuses saisies de viande en raison de problèmes sanitaires.

L'Institut National de Préparation Professionnelle propose à ce jour uniquement une formation en conservation de la viande. La filière souffre d'un déficit de main d'œuvre qualifiée, qu'il s'agisse de l'abattage, de la transformation et de la conservation du produit.

Objectifs généraux

OG1 : Promouvoir la création d'emplois, réduire la pauvreté et lutter contre la malnutrition.

OG2 : Soutenir une formation professionnelle inclusive.

OG3 : Renforcer les capacités et le savoir-faire des petits éleveurs en matière de production, de conservation et de transformation des produits carnés.

Objectifs spécifiques/opérationnels

OS1 : Réhabilitation d'une structure d'accueil pour la formation.

OS2 : Renforcement des procédures d'hygiène de santé du secteur de la boucherie.

OS3 : Mise en place de formations de formateurs en boucherie et charcuterie.

OS4 : Ouverture des formations aux publics prioritaires : Fondation Panzi et demandeurs d'emploi dans le cadre d'un programme d'insertion professionnelle.

OS5 : Création d'un magasin d'application destiné à vendre les produits carnés transformés.

OS6 : Améliorer quantitativement et qualitativement la production des éleveurs locaux.

Résultats attendus au terme du programme de travail 2022-2026

R1 : Aménagement et mise en conformité du centre de formation.

R2 : Sélection et formation de base des futurs formateurs.

R3 : Constitution d'une équipe de formateurs opérationnelle disposant d'outils pédagogiques pérennes et maîtrisant le savoir-faire et les compétences nécessaires à la formation en boucherie et charcuterie.

R4 : Formation à destination des publics externes, dispensée par les formateurs congolais ayant suivi les formations dispensées par et à l'Institut Roger Lambion – CERIA.

R5 : Autonomie dans la création/révision d'un curriculum complet de formation en boucherie et charcuterie adapté à la situation dans le Sud-Kivu.

Moyens requis

A charge de WBI

2022

- Frais de mission (2 x 14 jours)
- Equipement de l'atelier
- Consommables de formation (matière première et matériel pédagogique)

2023

- Frais de mission (4 x 14 jours)
- Equipement de l'atelier
- Consommables de formation (matière première et matériel pédagogique)

2024

- Frais de mission (4 x 14 jours)
- Consommables de formation (matière première et matériel pédagogique)
- Bourse de stage professionnel (3 x 1 mois)

2025

- Frais de mission (4 x 14 jours)
- Consommables de formation (matière première et matériel pédagogique)
- Bourse de stage professionnel (3 X 1 mois)

2026

- Frais de mission (2 x 14 jours)
- Consommables de formation (matière première et matériel pédagogique)
- Bourse de stage professionnel (3 x 1 mois)

A charge de l'opérateur en Wallonie-Bruxelles

Expertise de l'association des éleveurs du Hainaut.

A charge de l'opérateur congolais

Mise à disposition du bâtiment destiné à héberger le centre de formation.

Financement partiel des installations et du matériel nécessaire à la formation.

Reconduction

Nouveau projet